

Bon de Commande
n° : ACT-2021-....

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom juridique de l'établissement :
 Forme juridique de l'établissement : Numéro de SIRET : (Joindre un KBis en cours de validité)
 Adresse Siège Social :
 CP : Ville :
 Personnes juridiquement responsables :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Tél.	Mail

RENSEIGNEMENTS POUR PUBLICATION PAPIER & WEB

Nom commercial à faire paraître :
 Adresse de l'établissement si différente du siège social :
 CP : Ville : Coordonnée GPS : Latitude : 41, Longitude : 9,
 Tél 1 : Tél 2 : E-mail :
 Site internet : Lien vidéo :
 Page Facebook : Compte Instagram :
 Possibilité de réserver sur internet : non oui (Lien :)
 Vous êtes adhérent à la charte Alba Pura : non oui Autre charte / label , précisez :

Visites guidées / Excursions :

- Guide conférencier
- Excursion en VTT
- Excursion en quad
- Excursion en 4x4
- Excursion en hélicoptère
- Croisière en mer
- Autre, précisez :

- Randonnée équestre
- Club de plongée
- Club nautique
- Ski nautique
- Pédalo, paddle, kayak
- Jet ski
- Autre, précisez :
- Location de bateau
- Bateau école
- Karting
- Golf

Divertissement :

- Bowling
- Parc d'attraction
- Autre, précisez :

Forme, Bien-être :

- Fitness
- Pilates
- Yoga
- Coaching
- Autre, précisez :

Autre, précisez :

.....

Activités de pleine nature :

- Canyoning
- Escalade
- Via Ferrata
- Randonnée pédestre
- Parcours dans les arbres

PERIODE D'OUVERTURE Cocher le(s) critère(s) correspondant à votre offre :

- Ouvert toute l'année
- Ouvert uniquement en saison

Détaillez ici, si besoin, votre période d'ouverture :

.....

PRÉSENTATION :

Descriptif 2021 (220 caractères maximum, espaces compris) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRESTATIONS Cocher le(s) critère(s) correspondant à votre offre :

Localisation :

- À la campagne
- Centre village
- Centre-ville
- En ville
- En montagne
- En bord de mer
- Sur le port

Équipements extérieurs :

- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Parking

- Parking autocar
- Autre :

Animation :

- Team building / Incentive
- Autre :

Services :

- Accès Internet Wifi
- Intervient à domicile
- Autre :

Langues parlées :

- Anglais
- Allemand
- Corse
- Espagnol
- Français
- Italien
- Néerlandais
- Russe
- Autre :

Animaux admis : non oui

CLIENTÈLE :

Accessible aux enfants : non oui (Age minimum :

Cela permettra de répondre facilement à la question : j'ai des enfants de 2 et 8 ans, quelles activités peuvent-ils faire ?

Accueil groupe : non oui (Taille groupe max :

Activité / Prestation accessible aux personnes en situation de handicap : non oui (compléter l'annexe 1)

HABILITATIONS PRESTATAIRES Cocher le(s) critère(s) correspondant à votre offre :

- Carte professionnelle J.S.
- Diplôme d'état
- Diplôme fédéral
- Diplôme agricole
- Guide conférencier
- Guide FACIM
- Guide PSMB
- Guide interprète
- inscrit au répertoire de l'Éducation Nationale
- Moniteur Cycliste Français
- Qualification handisport
- Qualification sport adapté
- Autre :

Joindre une copie de votre diplôme ou brevet.

VOS TARIFS A FAIRE PARAITRE EN 2021 Renseignement au minimum d'un tarif, 3 maximum :

Libellé tarifaire	Minimum (€)	Maximum (€)	Tarif unique (€)	« À partir de » (€)
<i>Exemple : Canyoning</i>	<i>De 45 €</i>	<i>A 55 €</i>	<i>/</i>	<i>/</i>
Tarif 1				
Tarif 2				
Tarif 3				

MODES DE PAIEMENT Cocher le(s) critère(s) correspondant à votre offre :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> American Express | <input type="checkbox"/> Chèque Culture | <input type="checkbox"/> Moneo resto |
| <input type="checkbox"/> Bons CAF | <input type="checkbox"/> Chèque de voyage | <input type="checkbox"/> Monnaie locale |
| <input type="checkbox"/> Carte bancaire/crédit | <input type="checkbox"/> Chéquier Jeunes | <input type="checkbox"/> Paiement en ligne |
| <input type="checkbox"/> Carte JCB | <input type="checkbox"/> Chèque Vacances | <input type="checkbox"/> Paypal |
| <input type="checkbox"/> Pass'Région | <input type="checkbox"/> Devise étrangère | <input type="checkbox"/> Titre Restaurant |
| <input type="checkbox"/> Chèque | <input type="checkbox"/> Diners Club | <input type="checkbox"/> Virement |
| <input type="checkbox"/> Pass Cultura | <input type="checkbox"/> Espèces | <input type="checkbox"/> Autre : |

VISUELS :

Photo pour parution papier : Idem 2020 : oui non

Remis ce jour Renvoyé par mail à l'adresse suivante : partenariat@destination-sudcorse.com

Parution site internet : Afin d'illustrer votre parution sur le site internet de l'OTI de Porto-Vecchio, merci de nous transmettre **8 visuels** supplémentaires de votre établissement sur un support informatique, au format JPEG, en 300 DPI de résolution (1200 pixels de côté), **format paysage** :

Remis ce jour Renvoyé par mail à l'adresse suivante : partenariat@destination-sudcorse.com

Je reconnais avoir pris connaissance des informations citées ci-dessus.

Fait le à

Signature et cachet précédés de la mention « Bon pour Accord » obligatoire. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies ci-dessus et m'engage à respecter les « Conditions partenariat ».	Montant du règlement pour 2021 :€ (Grille des tarifs ci-après). Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Cb Banque : Chèque n° : Je souhaite une facture : <input type="checkbox"/> au nom juridique <input type="checkbox"/> au nom commercial <input type="checkbox"/> autre :
---	---

MONTANT DES PARTENARIATS 2021

Tarifs exceptionnels 2021 : Remise - 30%

1 bandeau 251 € (au lieu de 359 €)

Pour les insertions pleine page (intérieure, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} de couverture), merci de bien vouloir contacter Madame Camille Fouillon-Gazano par mail à partenariat@destination-sudcorse.com.

REGLEMENT 2021 :

Règlement espèces ou chèque : adresser à Office de Tourisme Intercommunal - BP 92 - 20538 Porto-Vecchio Cedex.

Règlement virement : IBAN : FR76 1007 1200 0000 0020 0026 786 / BIC : TRPUFRP1

Règlement CB, sur place à l'Office de Tourisme – avenue Maréchal Leclerc – 20137 Porto-Vecchio

Avant le 31 octobre 2020.

Merci de nous transmettre impérativement une copie de votre arrêté de classement, de certification ou de brevet... et/ou KBIS en vigueur ainsi qu'un dépliant de votre établissement.

CONDITIONS GENERALES DE PARTENARIAT

ARTICLE 1 : BULLETIN DE PARTENARIAT

Le bulletin de partenariat doit être complété dans le détail (adresse, tarifs, pictogrammes, période d'ouverture, ...), vérifié, signé et tamponné par le cachet de l'établissement.

ARTICLE 2 : VISUELS

Afin d'illustrer votre parution papier, nous avons besoin d'un visuel en format paysage, en haute définition, fichier JPEG. Ce visuel sera également utilisé pour illustrer votre fiche sur le site « ot-portovecchio.com ». Enfin, huit visuels supplémentaires (photos ou lien vidéo) vous seront demandés pour compléter cette dernière.

ARTICLE 3 : TARIFS

L'ensemble des partenaires doivent indiquer leurs tarifs sur le bulletin de partenariat dans l'espace prévu à cet effet. Ceci est une condition impérative ; dans le cas contraire, le partenariat ne peut se faire.

ARTICLE 4 : RUBRIQUES

Peuvent figurer sur le guide « Loisirs et Découverte » : les activités de sports et loisirs, les activités culturelles, les restaurants, les traiteurs, les artisans et boutiques d'artisanat, les producteurs et boutiques de produits régionaux, les commerces (souvenirs, photographes, bijouteries, habillement, parfumeries, déco, bars, glaciers, discothèques, ...), les transports (locations de véhicules, taxis, ...), les services (espaces internet, conciergeries, ...).

ARTICLE 5 : PARTENARIAT

Art 5-1 : Être partenaire, c'est être obligatoirement présent sur notre guide et notre site internet.

Art 5-2 : Les établissements qui souhaitent figurer dans d'autres rubriques doivent d'abord être partenaire au titre de leur rubrique principale (condition impérative), par exemple :

- Un hôtel, une résidence ou un camping peut cotiser pour son restaurant en payant une participation spécifique.
- Un hôtel qui fait du locatif peut aussi figurer dans la rubrique Résidences de Vacances en payant une participation spécifique.

ARTICLE 6 : INFORMATION

Tout partenaire donnant des renseignements inexacts en matière de capacité ou de tarifs pourra se voir exclu de l'Office de Tourisme Intercommunal de manière temporaire ou définitive.

ARTICLE 7 : RECLAMATION

Si l'Office de Tourisme Intercommunal reçoit plus de deux réclamations concernant un partenaire, l'établissement pourra se voir exclu de l'Office de Tourisme Intercommunal de manière temporaire ou définitive.

ARTICLE 8 : JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Il est obligatoire de nous fournir : une copie du Kbis en cours de validité, ou des statuts. Si votre établissement est classé ou labélisé, l'arrêté de classement correspondant. Si vous possédez un diplôme, brevet... la copie de celui-ci.

ARTICLE 9 : REGLEMENT

Le partenariat ne deviendra effectif qu'après réception du règlement. L'Office de Tourisme Intercommunal accepte les règlements par chèque, espèce ou virement.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

Art 10-1 : Attention l'Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio ne reviendra pas vers vous pour valider votre bandeau. Cette fiche est votre Bon à Tirer. Il n'y aura donc aucune possibilité de modification par la suite. Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir vérifier attentivement votre bulletin avant de nous le retourner.

Art 10-2 : Toute erreur ou omission dans le corps d'une annonce ne peut entraîner la résiliation de l'ensemble du présent engagement. L'erreur substantielle ou la non parution peut, au plus, conduire à un remboursement égal au prix facturé de l'annonce publicitaire non parue ou au renouvellement gratuit de l'annonce dans une édition ultérieure. En aucun cas, l'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE PORTO-VECCHIO ne sera redevable d'une indemnité en raison d'une quelconque erreur ou de la non parution. Les parties conviennent qu'il ne sera fait droit à aucune contestation de la part du client, passé le délai de trois mois après la date de publication du support faisant l'objet de la présente contestation.

ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour nous permettre de réaliser les brochures et site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Elles sont conservées pendant 2 ans et sont destinées aux services gestion, promotion et web.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : gestion@destination-sudcorse.com